

Diversité patronymique et marché matrimonial urbain: le cas de Marseille et de ses paroisses (1573-1803)

Patronymic diversity and matrimonial urban market: the case of Marseille city and its parishes between 1573 and 1803

M. Prost et G. Boëtsch

UMR 6578 (*Anthropologie Bioculturelle*), Université de la Méditerranée. CNRS-EFS. Bd P. Dramard. 13344 Marseille Cedex 15, France.

Mots-Clés: Biodémographie, Isonymie matrimoniale, Paroisses urbaines, Patronyme.

Keywords: Biodemography, Matrimonial Isonymy, Patronym, Urban Parishes.

Résumé

Les huit paroisses anciennes de Marseille sont observées à travers un *corpus* de plus de 120000 unions. Trois indicateurs sont mesurés: le taux de patronymes différents, l'indice de richesse patronymique et la fréquence des paires isonymes d'où découle une estimation de la consanguinité moyenne. Durant la période Moderne, le marché matrimonial phocéen n'admet pas une importante variabilité en matière de noms de famille. On passe de la pauvreté à la profusion en changeant d'espace paroissial, le rapport maximal s'élevant à 24. De même, certaines paroisses enregistrent un fort taux d'isonymie, d'autres moins: le *ratio* est alors considérable, presque 53. La cité portuaire se présente comme une mosaïque paroissiale avec une forte dichotomie entre celles situées *intra muros*, fortement diverses, et celles *extra muros* assimilables à la ruralité. Quant à l'immigration matrimoniale, il semblerait qu'elle provienne moins des voies maritimes que des voies terrestres.

Abstract

The eight parishes of Marseille are observed through more of 120000 acts of marriage. Three indicators are measured: the rate of different patronym, the Gleason's index and the frequency of isonymic pairs where derives an estimation of the consanguinity. During a large period, the city, in spite its harbour and its opening on the mediterranean world, does not admit an important diversity of names. Poverty et profusion are found in the town by changing parish space, the maximal ratio increasing to 24. Similarly, some parishes record an important matrimonial isonymy, others less, the ratio is then considerable, almost 53. Marseille presents as a parish mosaic with a strong dichotomy between those *intra muros* very various, and those in the suburbs comparable to the rality world. As for the matrimonial immigration, it would seem that it result less maritime ways than terrestrial ways.

«Une étude de démographie historique urbaine devrait toujours, chaque fois que l'abondance des détails le permet, considérer à part la ville intra muros et les faubourgs; si possible, chacun de ceux-ci devrait même être étudié à part».
(Mols, 1955)

«Nous estimons donc, que le peuplement de Marseille aux premiers siècles de notre ère, à une origine autochtone. L'influence romaine est indécélable, puisque ces populations sont semblables anthropologiquement.» (Mafart, 1980)

Introduction

D'un point de vue structurel, avant d'être cette entité ouverte sur la Méditerranée, Marseille était avant tout un assemblage de paroisses dans lesquelles se pressait sa population pour assister aux actes fondamentaux de la vie d'autrefois: le baptême, le mariage et la sépulture. Huit d'entre elles se partageaient la vie des phocéens avec depuis le V^e siècle, Sainte Marie Majeure dite La Major, cathédrale des premiers évêques. Au XI^e siècle, l'église Sainte Marie des Accoules fut érigée, puis ce fut Saint Martin. En 1249, Saint Laurent devint la 4^e paroisse, elle fut implantée dans un secteur peuplé où résidaient les pêcheurs du quartier Saint Jean. Le droit canon rejoint l'anthropologie car *«la paroisse n'est pas d'abord un édifice de pierre, elle est la communauté des fidèles»*. Les paroisses étant constituées en fonction de la pression démographique, le faible rythme des édifications explique bien la pulsation démographique de cette ville durant le Moyen Age. Succède alors Saint Ferréol–Les Augustins située autour du port dont l'église fut consacrée en 1542. Là sont accueillies toutes les confréries de métiers: *portefaix*, boulangers, ferblantiers, *auffiers*, caissiers, menuisiers, forgerons, selliers et autres carrossiers. Ces 5 paroisses s'ordonnent donc en une structure duale à la fois ecclésiastique et socioéconomique. *Extra muros*, 3 paroisses découpent l'espace suburbain: Saint Julien [situé actuellement dans le 12^e arrondissement], Saint Marcel [11^e arr.] et Château Gombert-Saint Mathieu [13^e arr.]. Aux XIV^e et XV^e siècles, la vieille ville, entourée de remparts, occupe une superficie restreinte mais très dense confinée surtout sur le flanc nord du port. A la fin du XVI^e siècle, la physionomie de la ville ne change que très peu. Un plan précis laisse apparaître un ensemble mixte de moulins à vent entrecroisés de batteries de canons, dénué d'habitations, qui occupe une très large surface contiguë aux remparts qui bordent la Méditerranée (note a). A la fin du XVII^e, l'agrandissement est spectaculaire, la superficie de Saint Martin est multipliée par trois environ. Les remparts comportent maintenant dix portes principales: cinq ouvrent sur Saint Ferréol (*Saint Victor, ND. de la Garde, Paradis, Rome, Aubagne*), quatre sur Saint Martin (*Noailles, Fainéants, Bernard du Bois, Aix*) et une seule sur La Major, proche de la côte, la porte *de la Joliette*. Un document de 1575 dévoile une rupture marquée entre l'espace bâti et dense de l'*intra muros* et l'extérieur où les parcelles agricoles, vergers, terres labourées et vignes s'étendent à perte de vue, avec quelques rares habitations. Pourtant, Saint Julien et Saint Marcel enregistrent des actes dès 1570, seule Château Gombert apparaît plus tardivement, à la fin du XVII^e siècle. La cité présente donc une structure peu homogène: paroisses enclavées ouvertes sur la mer, paroisses limitrophes du monde rural «irriguées» par différentes voies d'accès, activités et groupes socioculturels spécifiques au sein de paroisses contiguës, taille et/ou densité de peuplement très diversifiées. Voici ce que disent les historiens, observateurs attentifs de la cité, *curieusement, à l'opposé d'une déduction qui semblerait évidente, le nombre des hommes n'a pas grandi au rythme des remparts.(...) les quartiers neufs ne se sont peuplés que lentement. Quelques milliers d'habitants s'y trouvaient déjà en 1666...* (Baratier, 1987). Ailleurs, on évoque: *au-delà des murailles: le terroir dans lequel une population rurale et l'installation de quelques citadins font naître peu à peu des faubourgs où s'aperçoivent déjà les axes majeurs de la cité contemporaine. Il en résulte, au XVIII^e siècle, une tendance à la stabilité du peuplement intra muros: la croissance s'affirme de plus en plus hors*

des limites de 1666 (...). Ce terroir était le poumon de Marseille, une retraite aux heures de danger (Duchêne, Contrucci, 1998).

Dans cette étude nous cherchons à mesurer la dynamique évolutive de la diversité d'une importante population urbaine au moyen des patronymes recueillis dans les actes de mariages. Puis, les *corpus* d'unions étant scindés par paroisses, nous nous interrogeons sur une quelconque unité structurelle de la cité phocéenne en matière de biodémographie.

Estimation de la démographie de la ville

Des données chiffrées permettent d'établir une démographie ponctuelle mais ces dénombrements ne présentent guère de continuité. Pour palier ce manque, nous avons pris le parti d'utiliser le «coefficient de Moheau». Il s'agit de multiplier le nombre moyen de mariages célébrés par an soit par 114, soit par 120 pour certaines «grandes villes» (Mols, 1955; Dupâquier, Dupâquier, 1985). Pour cela nous utiliserons les enregistrements de 120622 actes (*cf.* tableau 2 *infra*) et un *corpus* de contrats de mariages comprenant 60468 actes allant de 1575 à 1734 à des fins de comparaisons.

	Population estimée (arrondie)		Estimations des historiens (date de l'estimation)
	Registres paroissiaux	Registres des notaires	
1570-1609	34100 – 36000	45200	45000 – 46235 (1600)
1610-1649	25000 – 26000	63700	---
1650-1689	82000 – 86000	64700	64125 (1660) / 77500 (1675)
1690-1729	94200 – 99000	62700	95000 (1713) / 55945 (1722)
1730-1769	80500 – 85000	---	---
1770-1808	86800 – 91400	---	100000 (1789) / 99169 (1806)

Tableau 1. Estimation de la population marseillaise selon différentes sources et méthodes
Table 1. Estimation of the population of Marseille according different sources and methods.

Au vu des données rassemblées dans le tableau 1, Marseille n'a jamais dépassé le seuil des 100000 personnes durant la période Moderne. Néanmoins, *un doute subsiste quant à la démographie phocéenne qui avoisinerait 100000 vers l'année 1800* (Mols, 1955). Les historiens avancent qu'*à la veille de la Révolution, avec ses 120000 habitants, dont 90000 citadins, Marseille est la troisième ville de France, après Paris (600000 à 650000 habitants) et Lyon (146000)... Elle est la grande cité française de la Méditerranée, loin devant Aix (28000 habitants) et Toulon (26000 à 36000)* (Duchêne, Contrucci, 1998). Mais les démographes relativisent: *En 1806, Marseille figure dans le groupe des sept villes de France dont la population est comprise entre 50000 et 99999 habitants. Seules Lyon puis Paris admettent des quantités supérieures à 100000 personnes avec respectivement 102041 et 580609 urbains. Cependant, Marseille se place en troisième position avec 99169 habitants recensés* (Le Mée, 1999). Il paraît donc peu aisé d'établir avec certitude la quantité de personnes, d'autant que l'estimation doit s'effectuer sur des périodes beaucoup plus anciennes. Nous avons tenté différentes comparaisons entre les estimations annoncées, mais il subsiste une faille méthodologique puisque ces dernières sont établies pour une année précise, les nôtres se fondant sur des périodes (note b). Selon les registres paroissiaux, la population croîtrait de 34100 à 91400 après être passée par une acmé durant la période 1690-1729 pour laquelle on aurait recensé 94200-99000 personnes. Si les deux 1^{es} périodes enregistrent des lacunes, les crises de pestes successives de 1586-1589, 1596-1598 et 1629-1631 ont certainement décimé une partie de la population. Cependant, en temps d'épidémie les époux ne s'unissent pas à l'église mais font venir le notaire à la campagne où ils se sont retirés, pour officialiser les actes (Dupâquier et *al.*, 1988). Il est donc possible que les estimations qui émanent des registres notariés soient plus fiables, 45200 personnes pour la 1^e cohorte et 45000/46235 pour l'année 1600. Néanmoins, la clientèle des notaires de la ville ne se borne pas aux seuls habitants de Marseille, il y a forcément une surévaluation du nombre d'unions. Avec la cohorte 1650-1689, les deux données annuelles, 1660 (64125) et 1675 (77500), s'inscrivent encore entre les *extrema* déterminés par la méthode de Moheau. Durant la période 1690-1729, l'accroissement des hommes apparaît soutenu jusque vers 99000. Certes, la globalisation des nombres ainsi que la grandeur de la cohorte ne rendent pas compte de la rupture due à l'épidémie de 1720 (note c). A cet égard, les nombres les plus couramment admis font mention de 50000

victimes, soit environ la moitié de la population, mais d'autres sources indiquent de 30 à 35000 décès. Un compte des échevins estimait les décès en 1722: 30139 dans la ville et 8916 pour le terroir, soit un total de 39055. A la fin du XVIII^e, Marseille semble enrayer la perte produite par la surmortalité de 1720 et dépasse légèrement le nombre de 1713 pour admettre en 1789: 100000 citadins. Durant les périodes révolutionnaire et napoléonienne, on atteint 100000 urbains tandis qu'en 1793, un comptage renvoie 116200 personnes. Plus tard, le recensement de 1801 comptabilise exactement 111100 personnes et celui de 1806 précise que Marseille n'abrite plus que 99169 habitants. Ceci s'inscrit *grosso-modo* dans l'estimation haute de la méthode de démographie historique qui admet jusqu'à 91400 personnes mais là encore il s'agit d'une moyenne construite sur plusieurs décennies. Dans les années 1786-1788, la cité comprenait 4714 constructions hors les murs contre 7458 à l'intérieur (Duchêne, Contrucci, 1998). *Intra muros*, la densité brute s'élevait à 12,06 personnes par construction tandis que, hors la ville, celle-ci atteignait seulement 6,36. A la fin du XVIII^e siècle, chaque construction phocéenne aurait renfermé environ 10 personnes, 9,85 exactement (note d). D'autres estimations sont évoquées par Mols (1955): en 1696, chaque maison comptait 8,2 personnes alors que pour Marseille-ville exclusivement en 1765, la moyenne aurait été de 9,1. A l'aide d'un plan précis des limites des 5 paroisses et de celles de la vieille ville à la fin du XVII^e siècle et connaissant, par les archives, la superficie du port à l'époque, il est possible d'évaluer la surface de celles *intra muros* (Carrière et al., 1968; Duchêne, 1989). Voici ce que déclare un observateur au sujet de l'espace portuaire et de son activité en 1788: *le port est un quadrilatère long de 500 toises et large de 200* (environ 0,368 km_² ou 36-37 ha). *Il est capable, prétend-on, d'accueillir 900 navires de commerce, sans qu'aucun de ceux-ci manque de l'espace qui lui est nécessaire pour manœuvrer* (environ 410m_² par bateau) (note e). *On les dispose par rangées, en laissant entre chacune d'elles un espace libre suffisant pour permettre à un vaisseau chargé de se dégager sans difficulté.* (Fisch, 1790). En dépit de la rusticité du calcul, une appréciation est permise. A l'intérieur, durant la période Moderne, la densité moyenne aurait été de 267 habitants par hectare alors que globalement, les paroisses rurales n'en renfermeraient que 0,44 (note f). De surcroît, de fortes disparités sont observées entre les paroisses centrales qui se soldent par un *ratio* maximum de 6,3. A Saint Laurent (16 ha), la densité atteignait 400, puis La Major (48 ha) et Saint Martin (80 ha) faisaient jeu égal avec respectivement 355 et 340. Aux extrêmes, on retrouvait Les Accoules (32 ha) avec 525 et Saint Ferréol (112 ha) avec 84 habitants par hectare (note g).

En tout état de cause, la cité phocéenne fait preuve d'une formidable hétérogénéité en matière de démographie. Hétérogénéité à plusieurs niveaux d'ailleurs: *intra muros*, il y aurait eu près de 16 fois plus de bourgeois que dans la banlieue qui, elle aussi, admet une différenciation notable: saint Julien aurait été 2,2 fois plus peuplée que Château Gombert. Quant aux paroisses centrales, l'écart est encore plus élevé puisque saint Martin aurait renfermé 4 fois plus d'habitants que saint Laurent. Au total, le rapport maximal enregistré sur l'entière période (1570-1808) se situe entre saint Martin et Château Gombert où l'écart populationnel est immense, presque 25 fois plus. Néanmoins, il faut se méfier des faux-semblants quant à l'histoire urbaine car les agglomérations anciennes renfermaient quantités de bâtiments qui n'étaient pas ou peu occupés: *A Anvers, en 1578, on dénombre que dans 4 quartiers, 19,3% des maisons sont vides..., tandis qu'en 1597, la ville de Louvain renfermait, sur un total de 1523 maisons, 105 maisons vides et 402 en ruines (33,3%), contre 80 seulement (5,2%) qui n'abritaient plus d'un ménage...* (Mols, 1955).

Matériel

Les actes de mariage ayant été dépouillés et informatisés par paroisses, celles-ci ont été rassemblées pour former un corpus (note h). Plusieurs lacunes archivistiques sont à déplorer et le dépouillement a pu entraîner différentes erreurs, cependant, les généalogistes ont une très bonne connaissance des archives qu'ils pratiquent assidûment et, à ce titre, on peut admettre que leurs bases de données sont fiables. Par ailleurs, cette étude s'organise sur un ensemble conséquent d'actes et ne met en exergue que de moyennes et des fréquences. Dans cette occurrence, il ne semble pas que d'éventuelles omissions pourraient influencer significativement sur les résultats produits.

	1570-09	1610-49	1650-89	1690-29	1730-69	1770-09	Somme (Σ)
Les Accoules	1335	---	3554	6466	5288	3397*	20040
La Major	3840	6081	6776	6170	5450	3748*	32065
Saint Ferréol	---	1	47	3144	3706	3363*	7261
Saint Laurent	676	1404	2723	2862	2277	1488*	11430
Saint Martin	---	---	4475	11792	9524	6178*	31969
Intra muros (Σ)	5851	7486	17575	30434	26245	18174	102765 (85,2%)
Château Gombert	---	32	---	254	370	178*	834
Saint Julien	59	159	424	525	322	197*	1686
Saint Marcel	67	252	815	1619	898	455*	4106
Hors la ville (Σ)	126	443	1239	2398	1590	830	6626 (5,5%)
Ratio im/hv	46,4	16,9	14,2	12,7	16,5	21,9	15,5
Révolution	---	---	---	---	---	9174**	9174
Reliquat (chapelles)	---	---	2	27	403	1625***	2057
Ensemble (Σ)	5977	7929	18816	32859	28238	29803	120622 (100%)
Indice 100	100	133	315	550	472	499	

Tableau 2. distribution, par périodes, du nombre d'unions recensé dans les paroisses marseillaises, puis durant la période Révolutionnaire et dans les diverses chapelles de la ville (* jusqu'à 1792, ** 1793-an 10, *** 1770-1808).

Table 2. Distribution of the number of marriages counted in the 8 parishes, by periods then during the Revolutionary period and in some chapels of the city (* until 1792, ** 1793-year 10 of the Revolution, *** 1770-1808).

Dans le tableau 2 ont été rassemblé un total de 120622 actes. Celui-ci présente une triple distribution puisqu'outre la sériation par paroisses, la dimension diachronique a été partagée en période de 39 ans (note i). Une partition supplémentaire a été opérée entre les paroisses situées à l'intérieur des remparts et celles de l'extérieur, ces dernières n'enregistrant finalement que très peu d'actes, un peu plus de 5%. Les paroisses ont généré des actes de catholicité durant l'Ancien Régime, la limite temporelle étant 1792. A partir de cette date, s'ajoutent 9174 actes qui se sont déroulés durant toute la période révolutionnaire. Un reliquat de 2057 actes émanant des chapelles a été incorporé à l'ensemble, 1,7% du total. La Major et Saint Martin occupent une place prépondérante recueillant 53% des unions marseillaises, et même 62,3% de l'*intra muros*. Ceci sous tend que les paroisses phocéennes offrent une importante disparité quant à la densité rencontrée (note j). Ainsi, Saint Laurent qui est pourtant très peuplée, n'enregistre que 11,1% des mariages. De même, pour Saint Ferréol c'est seulement 7% de l'ensemble quand La Major en recueille 31,2%: 4,5 fois plus. Saint Martin faisant jeu égal avec La Major, 31,1%, Les Accoules ne dépassant pas 20%. Sous cet aspect quantitatif, Marseille peut être considérée comme une mosaïque pour laquelle d'importantes variations se découvrent, il y aurait 4,4 fois plus de bourgeois aux alentours de la cathédrale La Major qu'autour de Saint Ferréol. Avec les paroisses «campagnardes», l'écart est encore plus considérable, il y aurait presque 37 fois plus de personnes dans le périmètre de La Major que dans celui de Château Gombert. Ceci n'étant que des estimations, il est loisible de comprendre qu'une ville est faite de disparités populationnelles qui font que les quartiers sont autant de micro unités aux structures très diversifiées (note k). L'exemple de Boston et de sa population italienne est, à cet égard, très parlant (Danubio, Pettener, 1997). Mais historiquement, de nombreuses entités urbaines présentent ce type de partitionnements voire de cloisonnements. A Sienne, les 17 *contrada*, ayant chacune son église, scindent la ville en d'autant de territoires. Dans cet espace déjà clos, celles-ci s'organisent en ayant leur propre «gouvernement». L'endogamie calculée à la fois au niveau de la cité et des quartiers, reste non négligeable. On parvient à plus de 44% pour les grands-parents de la population actuelle, celle ci décroissant significativement quand il s'agit de celle des parents. Mais plus de 70% du flux migratoire matrimonial s'effectue, sur une courte distance, avec un conjoint originaire de Toscane, ceci étant valable pour les 2 sexes (Vienna et al., 1998). Aux XIV^e et XV^e siècles, les médiévistes constatent que les villes de Bourgogne «*apprivoisaient (...) un espace d'au plus 30 km de rayon*»: Dijon, Chalon, Beaune, Nuits, Dole, Gray, Champlite, Langres et Troyes (Beck, Chareille, 1997). C'est aussi le cas pour Lyon et Bordeaux encore au XVIII^e siècle (Garden, 1970; Dupâquier, 1979)

Méthodes

Pour réaliser cette étude, trois indices sont estimés à partir des noms de familles portés par les époux. Le premier mesure le taux de patronymes différents recueilli après compilation des noms des hommes et des femmes et filtration pour éliminer les divers doublons. Ces fréquences se sont effectuées sur des données brutes qui n'ont pas été standardisées (Duchesne, 2006), les patronymes proches pouvant être considérés comme des mutations (Bocquet et al., 1996). Ainsi, au sein de la base de données on retrouve, par exemple, *Amphoux*, *Amphou*, *Anfoux*, *Anfou*, *Emphoux*, *Enfoux*, *Enfou*. Il s'agira donc de taux maximaux. Un deuxième marqueur complètera le premier, il s'adresse à la diversité des noms de famille. L'indice de Gleason s'emploie régulièrement en écologie pour mesurer la diversité des espèces (Gleason, 1922). Ici, nous l'appliquons aux patronymes au moyen de l'équation $I_g = (S - 1) / \log N$, pour laquelle S figure le nombre de noms différents, N étant la totalité des individus observés dans une aire géographique préalablement définie. En adoptant comme précédemment des données non standardisées, on surévalue l'indice de richesse car certains patronymes nomment, sans doute, des personnes d'une même famille, la différentiation étant due possiblement à une erreur d'écriture, de lecture, d'interprétation, de transcription ou d'informatisation. La disparité démographique des paroisses est telle que nous avons pris le parti d'utiliser l'indice de Gleason, celui-ci introduisant une pondération avec l'utilisation du logarithme de la quantité de personnes. Avec le troisième indice, nous pouvons apprécier plus ou moins finement la quantité de gènes communs d'une population circonscrite. Le taux d'isonymie matrimoniale, c'est-à-dire de la fréquence pour laquelle les deux époux portent le même nom permet d'estimer un coefficient moyen de consanguinité (Crow, Mange, 1965). La méthode employée ici a été simplifiée du fait de la quantité d'unions recensées, elle consiste à diviser par 4 le taux d'isonymie mais cette approximation reste pertinente (Presciuttini and al., 1990; Prost and al., 2005).

Résultats et analyses

Fréquence de patronymes différents

Les noms de personnes procurent de nombreux avantages en biodémographie (Brunet et al., 2002).

	1570-09	1610-49	1650-89	1690-29	1730-69	1770-08	Moyenne
Les Accoules	70,6	---	51,4	40,5	40,4	50,7	50,7
La Major	51,6	43,6	36,9	29,9	34,6	39,2	39,3
Saint Ferréol	---	---	63,4	50,7	45,8	50,8	52,7
Saint Laurent	81,7	59,9	56,6	47,9	45,7	52,7	57,4
Saint Martin	---	---	46,7	35,2	34,1	40,7	39,1
Intra muros (im)	68,0	52,0	51,0	40,8	40,1	46,8	47,8
Château Gombert	---	---	---	30,0	27,7	34,8	30,8
Saint Julien	70,1	53,4	38,4	28,1	34,8	43,7	44,7
Saint Marcel	75,6	49,6	27,2	26,4	27,6	36,0	40,4
Hors la ville (hv)	72,8	51,5	32,8	28,2	30,0	38,2	38,6
Rapport im/hv	0,9	1,0	1,6	1,4	1,3	1,2	1,24
Ensemble (Indice 100)	69,9 (100)	51,6 (74)	45,8 (66)	36,1 (52)	36,3 (52)	43,6 (62)	47,2

Tableau 3. Distribution du taux de patronymes différents (%) dans les unions par cohortes et par paroisses.

Table 3. Distribution of the different patronyms rates (in percent) by cohorts and parishes.

En observant la ligne Ensemble du tableau 3, on constate que l'évolution des fréquences apparaît comme paradoxale puisque décroissant fortement durant les quatre premières périodes alors que, synchroniquement, la population a presque triplé. Au XVI^e siècle, le *corpus* des patronymes des époux comprend presque 70% de noms différents. C'est une importante diversité de personnes d'ailleurs plus ample dans les paroisses périphériques, presque 73% que dans celles enserées: 68%. Ce phénomène de diversification est peut-être lié aux multiples épidémies qui parsemèrent le XVI^e siècle, une partie des personnes ayant été décimée, un apport de population nouvelle a pu venir s'installer. Durant la deuxième période, une autre crise, celle de 1629-1631, touche les populations du sud-est, mais là le scénario émis précédemment ne semble pas se renouveler: ville et banlieue perdent en moyenne 18,3% de patronymes différents. Durant les

dernières décennies du XVII^e siècle, c'est de nouveau une perte (45,8%) sans qu'aucune explication plausible ne puisse être avancée. Par contre le différentiel entre le centre et l'extérieure évolue doublement: il y a d'abord un très net écart de 18,2% en faveur de la ville et ce sont maintenant les paroisses *intra muros* qui apparaissent plus diverses que leurs homologues extérieures. Durant les années 1690-1729, c'est une nouvelle perte vers une moyenne de 36% aisément explicable par la peste, la ville accusant 10% contre moins de 5% pour la campagne. Puis, 1730-1769 est marquée par un étiage malgré le fait que l'on enregistre un déficit populationnel notable, plus de 94100 personnes en 1690-1729 contre 80500 durant les années 1730-1769. Entre 1770 et 1808, le taux recommence à croître vers une moyenne de 44%, mais n'atteint toujours pas les fréquences calculées au début du XVII^e et surtout au XVI^e siècle. La même fréquence calculée entre 1682 et 1803 dans les chapelles, s'élève à 37,9%, très proche de la moyenne établie entre 1690 et 1808 sur l'ensemble des paroisses: 38,7%. Quant aux 9174 unions «révolutionnaires», elles engendrent une fréquence de 36,1% très en retrait des 43,6% calculés durant la période 1770-1792. Il semblerait que l'on assiste à une perte significative de la diversité durant la Révolution, qui peut s'expliquer par le fait démographique: plus de 116000 bourgeois en 1793 contre à peine 99000 en 1806.

Ces taux auraient pu être amendés car des mutations ont été observées. Le patronyme *Caillol* par exemple, se décline en différentes graphies à Saint Julien entre 1650 et 1689: *Caihol*, *Cailhol*, *Caiholle*, *Cailholle*, *Caillol*, *Caillole*, *Calhiol*, *Calhiolle*, *Calhol*, *Calholle*. Cette multiplicité peut être due à plusieurs facteurs, mais il peut s'agir aussi de plusieurs branches d'une même famille qui se sont modifiées depuis l'origine. Des sondages ont donc été effectués à Château Gombert, Saint Julien, Saint Marcel et Saint Ferréol. Dans ces quatre populations, on dénombre en moyenne 42,2% de patronymes différents (de 30,8 à 52,7% pour les extrêmes), le taux moyen de mutations s'élève à 16,8% (de 11,6 à 20,5% pour les extrêmes). En les pondérant de la quantité de patronymes recensés, on obtient 36,2% (de 25,9 à 50,8% pour les extrêmes) soit une différence moyenne entre fréquences brute et amendée de 6%. Sur la même période, dans les contrats de mariage, la moyenne de ce taux est de 33,5% avec seulement 4,4% de mutations, ce qui induit une fréquence pondérée de 32,0%, la différence n'étant ici que de 1,5%. Ce différentiel s'explique par le fait que les contrats sont rédigés par des professionnels de l'écriture qui s'appuient sur des actes antérieurs, il en résulte une certaine continuité dans la stabilité des patronymes que l'on ne retrouve pas forcément dans les actes rédigés par les prêtres.

Richesse patronymique

L'indice I_G est calculé au moyen de données brutes, nous enregistrons alors une profusion patronymique maximale, pour la clarté du tableau, les nombres ont tous été arrondis au 10^e supérieur.

	1570-09	1610-49	1650-89	1690-29	1730-69	1770-08	Moyenne
Les Accoules	544	---	948	1275	1061	898	945
La Major	1014	1293	1205	901	934	758	1017
Saint Ferréol	---	---	29	838	876	889	658
Saint Laurent	349	480	831	728	568	451	568
Saint Martin	---	---	1056	1896	1516	1230	1425
Intra muros (im)	636	887	814	1128	991	845	923
Château Gombert	---	---	---	56	71	49	59
Saint Julien	39	66	111	97	79	97	82
Saint Marcel	46	92	137	242	152	111	130
Hors la ville(hv)	43	79	124	132	101	86	90
Rapport (im/hv)	14,8	11,2	6,6	8,54	9,8	9,8	10,3
Ensemble (indice 100)	398 (100)	483 (121)	617 (155)	754 (189)	657 (165)	560 (141)	610

Tableau 4. Distribution, par cohortes, de l'indice de richesse patronymique (I_G) dans les paroisses de Marseille.

Table 4. Distribution by cohorts of the Gleason's index (patronymic richness) in the parishes of Marseille.

Alors que le rapport de fréquences de patronymes différents entre les paroisses situées dans et hors des remparts s'élevait à 1,2 en faveur des premières (tableau 3), pour la richesse patronymique, le *ratio* atteint 10,3. Dans le tableau 4, Marseille *intra muros* recueille un indice moyen de 923 quand, hors la ville, ce dernier n'aboutit qu'à 90. Ce dernier se rapproche de ceux

que l'on calculerait dans la plaine dauphinoise durant les XVII^e et XVIII^e siècles qui oscillent entre 85 et 105. On mesure là l'importance de la variabilité patronymique de la mosaïque phocéenne: à Château Gombert, la moyenne est de 59, celle de Saint Martin admet 1425, le *ratio* est considérable: plus de 24. Dans le temps, on observe une progression générale par paliers successifs de 398 à 754 que vient contrer la crise de 1720 avec une décroissance significative jusqu'à la Révolution, ceci en dépit d'un accroissement notable de la démographie. Cela incline à penser que la population épargnée par la peste s'est quantitativement assez bien renouvelée et que l'apport dû à la migration est resté relativement modeste. Sinon, la population de «remplacement», celle qui se serait substituée à celle disparue, aurait provoqué une amplification notable de l'indice. Quant à diversité calculée dans les chapelles durant principalement le XVIII^e siècle, on atteint à peine 370, bien en deçà des résultats paroissiaux. Une explication peut être avancée, dans ces nombreux lieux de culte qui parsèment l'espace *intra muros*, ce ne sont que les familles les plus aisées qui s'y unissent. Concourant à leur mise en valeur, les élites familiales participent ainsi au culte religieux sans forcément «côtoyer» le reste de la population (Boutier, 2004; Berthe, 2002). Plus restreintes que l'ensemble des urbains, ces familles génèrent un indice 2,0 fois moindre que celui établi en 1690-1729 et encore 1,8 fois moindre que pour 1730-1769.

Analyses géographique et diachronique de la richesse patronymique

En schématisant l'emplacement des paroisses, nous obtenons un rectangle découpé en neuf parties d'inégale importance, à l'image de la réalité, huit figurent les paroisses, une le port. La figure 1 ci-dessous rend compte de l'évolution de la mosaïque marseillaise en matière de noms de famille avec l'indice I_G calculé sur les 2 périodes successives. On remarque d'emblée une double dichotomie entre les 3 paroisses extérieures, faiblement mais également pourvues en patronymes, de celles *intra muros* nettement plus fournies mais inégalement. Saint Laurent et Saint Ferréol ne sont que légèrement grisées, donc relativement peu profuses en regard de La Major et surtout de Saint Martin, dans lesquelles la diversité abonde; Les Accoules présentant un résultat intermédiaire. Il aurait paru logique qu'aux abords du port, les flux populationnels concentrent une forte diversité, ce qui fut certainement le cas, mais ici, il s'agit d'unions et non de migrations liées au commerce international. Cela donne à penser que ce n'est pas par l'espace portuaire que s'effectuerait l'apport de populations nouvelles permettant d'assurer la dynamique générationnelle de la ville, ce serait davantage par les portes ouvrant sur Saint Martin. Un gradient de pénétration semble se dessiner à partir des autres portes pour une diffusion sur La Major, elle même sans doute alimentée par celle de la Joliette puis Les Accoules et les autres paroisses (note 1).

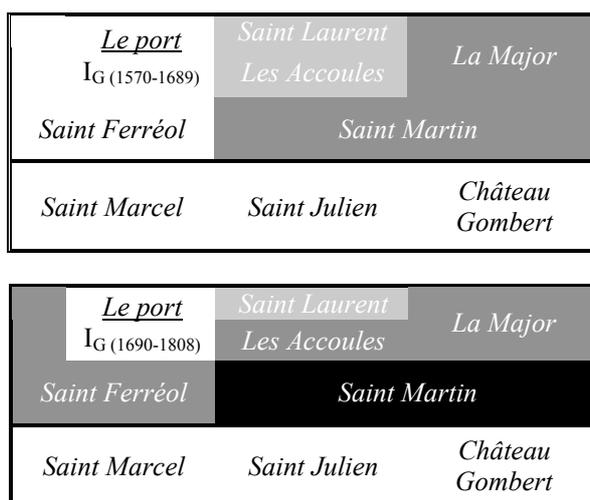


Figure 1. Représentation schématique du maillage paroissial (les paroisses les plus riches en patronymes apparaissent les plus ombrées, les plus pauvres étant plus claires), évolution de l'indice I_G au cours des périodes: 1570-1689 et 1690-1808.

Figure 1. Schematic geographical representation of the 8 parishes and the harbour (richest parishes according Gleason's index appear the most shaded, the most poor being clearer), evolution of the Gleason's index during 2 periods 1570-1689 and 1690-1808.

L'évolution de la richesse patronymique semble confirmer notre hypothèse. Saint Martin étant d'un siècle à l'autre, la paroisse la plus diverse prenant même, durant la seconde période, une énorme importance. Ailleurs, un basculement s'opère entre La Major et Les Accoules, tandis que Saint Ferréol acquiert plus de diversité. Seules Saint Laurent et les paroisses rurales n'enregistrent aucune évolution notable. L'espace populaire du quartier Saint Jean demeure finalement un des lieux le moins divers et le plus stable de l'agglomération. La cité admet de multiples flux souvent disparates qui font que la population se découvre sans cesse en mouvement. Pour ceux assujettis au commerce, le déplacement se fait du port vers la ville (note m), quoique pour assurer la logistique portuaire une importante quantité de main-d'œuvre soit requise, celle-ci ne demeurant pas forcément sur place, arrive de tous les quartiers de la ville. Quant à l'immigration dans le but de s'installer et de se renouveler, elle paraît s'opérer principalement par voies terrestres davantage du côté de la porte d'Aix et de ses voisines que par la porte d'Aubagne (note n). Étonnement, les paroisses de la campagne ne servent pas de lieux de transition, de «cités dortoirs», on migre sur Marseille *intra muros*, en les ignorant. Faiblement peuplées, elles ne possèdent sans doute pas d'infrastructures (logements, eaux, etc.) aptes à accueillir et surtout stabiliser une population qui s'accroît. Ces entités suburbaines paraissent contenir une population rurale sédentaire qui, par ses productions agricoles, alimente le cœur de la ville. Là se superpose quantité de groupements humains sans pour autant que l'on assiste à un phénomène d'osmose. Les autochtones résident dans leurs paroisses respectives: les pêcheurs, les artisans, les marchands et l'élite de la ville se retrouvent et se côtoient. Qu'ils aient de multiples contacts commerciaux, sociaux ou autres, c'est certain. Que des échanges matrimoniaux se produisent, cela reste à vérifier, surtout dans cette société traditionnelle où l'homogamie socioprofessionnelle reste un des fondements du mariage (Dupâquier et *al.*, 1988; Blossfeld, Timm, 2004). Les équipages des bateaux qui vont et viennent créent un autre flux de population, il est forcément très important en nombre et d'une diversité élevée. Il n'est pourtant que temporaire, le temps de l'escale. A cela s'ajoute une très forte concentration autour de l'espace portuaire d'au moins trois groupes populationnels supplémentaires, sociologiquement très différenciés. Il y a d'abord un nombre important de *portefaix* qui effectuent, à bras, des tâches de chargements et de déchargements des navires. Puis un autre groupe, tout aussi important, d'acconiers plus qualifiés, opérant pour le classement, le stockage et l'acheminement des denrées aussi bien entrantes que sortantes: là le travail s'exécute au moyen d'équipages ou d'attelages. Il y a enfin, au sommet de la pyramide sociologique, le monde des marchands, trafiquants, négociants en gros, demi-gros, détails, armateurs, gestionnaires et comptables qui eux sont probablement moins nombreux. Ces groupes professionnels se rencontrent quotidiennement, concluent-ils pour autant des échanges matrimoniaux au sein de leurs familles ? A cela s'ajoute, pour faire vivre cette multitude aussi bien temporaire que sédentaire, un nombre important de tavernes, *hostelleries*, auberges et autres cabarets. De nouveau, des flux marchands d'approvisionnements en denrées périssables sont créés, eux aussi temporaires mais émanant de la Provence. Demeure à l'intérieur des remparts qu'une population sinon stable, qui aspire à une stabilité en se mariant et en se reproduisant. Il y a là un «noyau» d'autochtones auquel vient s'agréger une quantité plus ou moins importante de migrants. Mais, dans les populations urbaines, la part généralement la plus importante de l'effectif réel, est composée de personnes, socialement très diverses, qui ne participent pas forcément au renouvellement générationnel. Marseille est une «ville de transit», et que les «étrangers» et autres visiteurs qui y pénètrent ont des parcours très diversifiés (note o) (Bottin, Calabri, 1999). Néanmoins la biodémographie ne considère qu'un nombre restreint de personnes, celles qui transmettent leur patrimoine génétique (note p). De ce seul point de vue, la diversité matrimoniale urbaine n'est quasiment qu'un artefact. Un nombre considérable de personnes cohabite et travaille dans une aire restreinte mais une quantité réduite d'entre eux s'y marie et s'y reproduit (note q). Le potentiel mariable d'une population s'estime à environ 30-33% (Jacquard, 1970). A cela s'ajoute le fait qu'une partie de ces unions est stérile dans une proportion qui atteignait parfois 1/3 à la fin du Moyen Age et même 38,5% en 1597 (Fossier, 1968; Zeller, 1983). Pour l'ensemble de la population française, il est admis qu'entre 1740 et 1839: *la proportion des familles stériles ou contraceptives (moins d'une naissance pour quatre ans de vie conjugale utile) passe de 24,1 à 46,5%* (Dupâquier, 1979). Si l'on ajoute que la majeure partie de

cette étude se déroule avant la transition démographique avec son régime de forte natalité que vient contrebalancer une forte mortalité infantile, tout concourt à ce qu'une très faible part d'une population, en particulier citadine, se reproduise sur plusieurs générations.

Fréquence d'isonymie

Avec ce troisième paramètre, nous cherchons à déterminer l'évolution de la consanguinité moyenne des citadins tout en sachant que cette méthode amplifie vraiment les résultats (Rogers, 1987).

	1570-09	1610-49	1650-89	1690-29	1730-69	1770-08	Moyenne
Les Accoules	0,00	---	0,42	0,58	0,62	0,74	0,471
La Major	0,59	0,83	1,34	2,32	2,16	1,87	1,517
Saint Ferréol	---	---	5,44	0,48	0,61	0,97	1,873
Saint Laurent	0,00	0,18	0,28	0,18	0,55	0,67	0,309
Saint Martin	---	---	0,67	0,85	0,92	1,34	0,943
Intra muros (im)	0,196	0,505	1,629	0,879	0,877	1,117	1,023
Château Gombert	---	0,00	---	9,84	8,11	4,21	5,541
Saint Julien	4,31	14,61	21,33	26,67	20,96	10,15	16,338
Saint Marcel	3,91	3,98	7,50	8,58	8,39	10,44	7,133
Hors la ville (hv)	4,108	6,198	14,414	15,031	12,487	8,268	9,671
Rapport (im/hv)	0,05	0,08	0,11	0,06	0,07	0,14	0,106
Ensemble	1,76	3,92	5,28	6,19	5,29	3,78	

Tableau 5. Distribution par cohortes du coefficient moyen F_{iso} (en %) dans les paroisses de Marseille.

Table 5. Distribution by cohorts of the average of matrimonial isonymy coefficient (named F_{iso} in %) in the parishes of Marseille.

Une double lecture est permise au vu des données rassemblées dans le tableau 5:

- Diachroniquement, on assiste à une importante croissance du coefficient durant les périodes allant de 1570 (1,8%) à 1729 (6,2%), 3,5 fois plus. Passé cet intervalle et là, la crise de 1720 apparaît comme prépondérante, la croissance s'infléchit mais relativement faiblement vers 5,3% pour aboutir à 3,8% durant l'ultime période. L'importante mortalité de 1720 ne semble pas avoir complètement bouleversé la structure matrimoniale de la ville, même si une désorganisation est constatée. Certes, la consanguinité moyenne décroît, mais il n'y a pas de rupture radicale comme si une population nouvelle avait assuré le remplacement. A cet égard, l'épidémie de 1630 produit un résultat inattendu: une forte croissance de la consanguinité. Une fois la phase épidémique terminée, une réorganisation s'opère qui fait que les survivants, mais aussi les veufs et les veuves, optent préférentiellement parmi leurs parents supposés ou avérés au point de faire croître le coefficient F_{iso} de 1,8 à 3,9% (Prost, 2009). Les épidémies paraissent générer des comportements analogues: à la fin du XVI^e siècle (crises de 1586-1589, puis 1596-1598 surtout), la consanguinité progresse de 2,6 à l'intérieur des remparts et de 1,5 dans les paroisses rurales, en 1630, la progression n'étant que de 3,2 et 2,3 selon que l'on se situe *intra* ou *extra muros*. Par contre, pour 1720, c'est une très faible décroissance, les deux nombres demeurant similaires: 0,99 et 0,83.

- Intrinsèquement, c'est encore la notion de la mosaïque qui prime. A l'abri des remparts, Saint Ferréol compterait six fois plus de gènes communs que Saint Laurent sur la totalité des périodes. Pour Les Accoules et La Major pourtant contiguës, c'est un différentiel de 3,2 fois plus en faveur de la dernière qui est enregistré. Avec les paroisses rurales, on retrouve cette hétérogénéité, puisque la population de Saint Julien serait trois fois plus consanguine que celle de Château Gombert. De même, en examinant le contexte intérieur/extérieur, il y aurait respectivement en moyenne, 9,5 fois plus de consanguinité. Cette mesure d'homogénéité confirme bien que les paroisses *extra muros* renfermaient une population stable, nettement moins sujette aux flux migratoires. Faiblement peuplés, les faubourgs devaient forcément héberger une population sédentaire, la pauvreté en noms de famille en témoignait. C'est dans ces lieux que se développe une forte consanguinité, presque 10% de gènes communs sur une période couvrant plusieurs siècles. Même si l'isonymie matrimoniale a une tendance avérée à surestimer la consanguinité, le taux global reste élevé, comparable à ceux des populations des Alpes dauphinoises. Quant aux paroisses enserrées, deux sur cinq se présentent comme nettement plus

consanguines, sans toutefois atteindre les taux de la banlieue: La Major et Saint Ferréol. Deux explications plausibles peuvent être avancées: pour la première, c'est la paroisse de l'élite, la pratique de l'homogamie sociale doit se trouver renforcée. Pour la seconde, cette paroisse concentre la plupart des métiers artisanaux, là, c'est la pratique de l'homogamie professionnelle qui doit fonctionner. Dans la France de l'Ancien Régime, les marchés matrimoniaux fonctionnaient, le plus souvent, avec des règles basées sur l'appartenance à un même groupe social, à une profession particulière et même à une proximité géographique avérée (Dupâquier et al., 1988). En ce qui concerne les trois autres paroisses, on remarque qu'elles ne sont pas exemptes de consanguinité. Marseille n'est donc pas soumise à un brassage populationnel continu tel que la consanguinité soit réduite à néant. En définitive, tout sépare les pêcheurs de Saint Laurent des ruraux de Saint Julien, ces derniers ayant globalement un patrimoine génétique commun 53 fois plus important que riverains qui demeurent en périphérie du port.

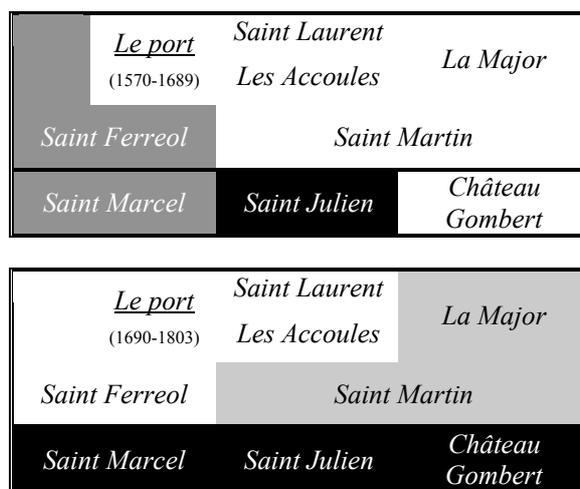


Figure 2. Représentation schématique des paroisses selon le coefficient F_{iso} : les plus sombres sont les plus consanguines, les plus claires, les moins. Évolution de la consanguinité moyenne de 1570-1689 à 1690-1808.
Figure 2. Schematic geographical representation of the 8 parishes and the harbour according F_{iso} index (the most important appear the most shaded, the clearest, the less). Evolution of the F_{iso} index during 2 successive periods: 1570-1689 and 1690-1808.

L'évolution de la consanguinité paraît adopter un rythme relativement rapide. D'une période à l'autre, la mosaïque paroissiale se transforme radicalement. Alors que l'on aurait pu s'attendre à une ouverture génétique s'appariant avec la croissance démographique, nous assistons à une redistribution de la consanguinité mais dans certains lieux seulement. Saint Laurent et les Accoules stagnent au centre de l'espace urbain. A Saint Ferréol par contre, l'isonymie décroît sensiblement alors que, synchroniquement, Saint Martin et surtout La Major accroissent considérablement leur consanguinité moyenne. A l'extérieur, le manque d'information pour Château Gombert durant la 1^e période ne permet pas d'entrevoir une quelconque évolution, mais si Saint Julien reste étal, on assiste à une croissance à Saint Marcel. Ces fluctuations *quasi* erratiques se révèlent comme multifactorielles. Certes, la composition socioprofessionnelle des paroisses et la démographie ont forcément joué un rôle prépondérant. Néanmoins les surmortalités ainsi que les migrations sporadiques des urbains lors des phases aiguës des épidémies ont, sans conteste, participé à la déstructuration puis à la réorganisation de ce marché matrimonial.

En dernière analyse, l'interprétation simultanée des indices ne semble pas s'inscrire dans la logique. Ainsi, la crise de 1630 fait chuter la démographie mais on observe que la richesse patronymique s'accroît: l'immigration matrimoniale a sans doute amplement fonctionnée. Cependant, la statistique n'indique qu'aucun lien pertinent ne relie quantité de population et indice de richesse (*cf.* l'annexe statistique *in fine*). C'est aussi durant cette période, 1610-1649, que l'isonymie augmente considérablement: une réorganisation interne du marché matrimonial a dû s'effectuer pour compenser les effets de la mortalité par un surcroît d'unions entre porteurs de noms identiques. Avec les deux cohortes suivantes on observe une population en fort

développement et une diversité des noms en modeste croissance alors que le taux d'isonymie s'amplifie nettement. Une des explications possibles serait qu'une faible immigration matrimoniale a contribué à un accroissement modéré du stock de patronymes nouveaux, alors que corrélativement, un important noyau de population sédentaire a pu assurer la dynamique reproductive de la ville au point d'accroître l'apparement moyen. Durant les ultimes périodes, 1730-1769 et 1770-1808, la variabilité patronymique accuse une perte continue. Le flux migratoire, dans le but de s'unir à Marseille semble s'appauvrir notablement. Synchroniquement après un infléchissement, la croissance de la population se redresse sensiblement vers près de 100000 citoyens tandis que l'apport de nouveaux noms d'époux ne cesse de décliner. Quant à l'isonymie, après 1720, c'est une chute importante qui est constatée. L'interprétation d'une redistribution paraît ici vraisemblable puisque à l'accroissement de la population ne correspond aucune hausse et de la profusion des noms des mariés et de l'isonymie. Après la peste du début du XVIII^e siècle, a-t-on assisté à une nouvelle répartition du marché matrimonial, à une sorte de transfert des provençaux des alentours, porteurs des mêmes noms qui seraient venus «repeupler» la ville ? A cette époque, les *Blanc, Arnaud, Caillol, Martin, Jullien, Michel, Roux, Giraud, Boyer, Durbec, Fabre, Jourdan*, représentent, *grosso modo*, 10 à 12% du *corpus* patronymique des époux marseillais, certes, ils sont polyphylétiques mais en ajoutant, les *Bernard, Teisseire, Guérin, Ollive, Amphoux, Camoin et Pinatel*, on atteint assez facilement le quart du marché matrimonial. Une seconde hypothèse peut être aussi envisagée, elle s'adresse aux Marseillais eux-mêmes, ceux qui échappèrent à la mortalité qui, par compensation, par homéostasie, se sont davantage reproduits et renouvelés ? En effet, le scénario de départ et de retour est très fréquent en cas de peste depuis le XV^e siècle et qu'au demeurant, les mortalités dues exclusivement à la peste restent relativement minoritaires, surtout dans le contexte urbain (Dupâquier et *al.*, 1988, Prost, 2009).

Comparaisons et statistiques

Deux outils statistiques ont été produits en s'appuyant sur les indices: fréquence de patronymes différents, diversité patronymique et fréquence d'isonymie.

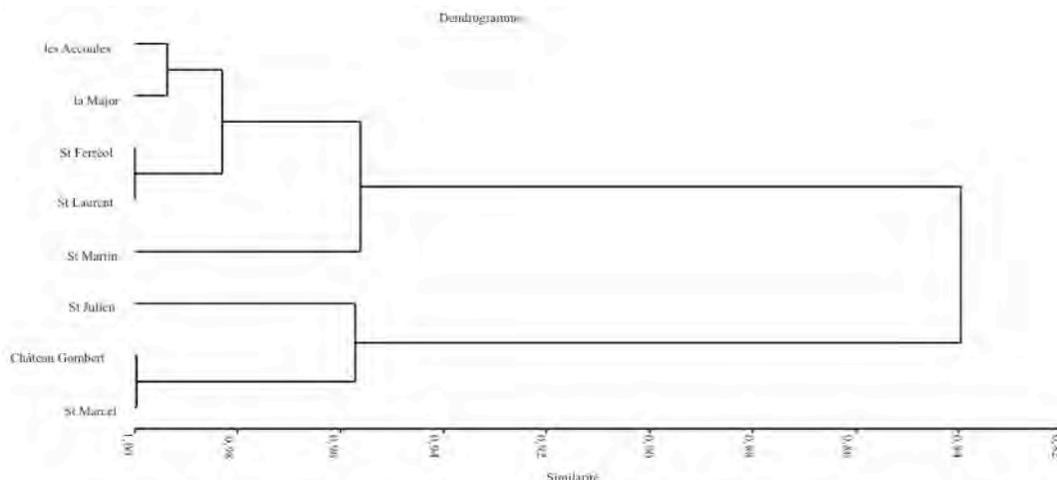


Figure 3. Classification ascendante hiérarchique des 8 paroisses marseillaises.
Figure 3. Hierarchical classification of the 8 parishes of Marseille city.

La figure 3 représente la classification ascendante hiérarchique (CAH) des 8 paroisses. Le dendrogramme est constitué à l'aide de la corrélation de Pearson (similarité dans l'intervalle [-1, +1]) avec une pondération uniforme des colonnes. Les données ayant été standardisées, un lien fort a été choisi comme critère d'agrégation pour rendre les séparations entre les lieux plus évidentes. Quatre classes sont obtenues qui scindent ouvertement et doublement la population marseillaise: *intra muros* (2 classes) et campagne (2 classes). A l'extérieur des remparts, saint Marcel et Château Gombert sont très proches tandis que saint Julien située géographiquement entre les deux forme une autre partition. Ainsi, les paroisses rurales ne présentent qu'une faible

homogénéité en matière biodémographique. Au cœur de la ville, deux autres partitions sont produites avec saint Martin qui se différencie véritablement des autres. Les Accoules et La Major, très similaires, ne s'éloignent guère du binôme formé par saint Ferréol et saint Laurent. Néanmoins, la longueur des segments qui relie saint Laurent et les Accoules demeure marquante au regard de paroisses qui se jouxtent. La même remarque peut être faite, avec beaucoup plus d'acuité, pour saint Martin qui adhère aux Accoules et à La Major. Cette classification montre bien la double hétérogénéité de la ville à la fois entre l'*intra* et l'*extra muros*, la distance biodémographique est maximale entre, par exemple, saint Martin et saint Julien séparées géographiquement par un rempart; et celle qui affecte la totalité des paroisses puisque l'arbre hiérarchique dessine une dispersion que ne corrobore nullement l'espace géographique restreint de la cité. Pour aller plus avant, une analyse factorielle des correspondances est établie avec les trois critères précédents.

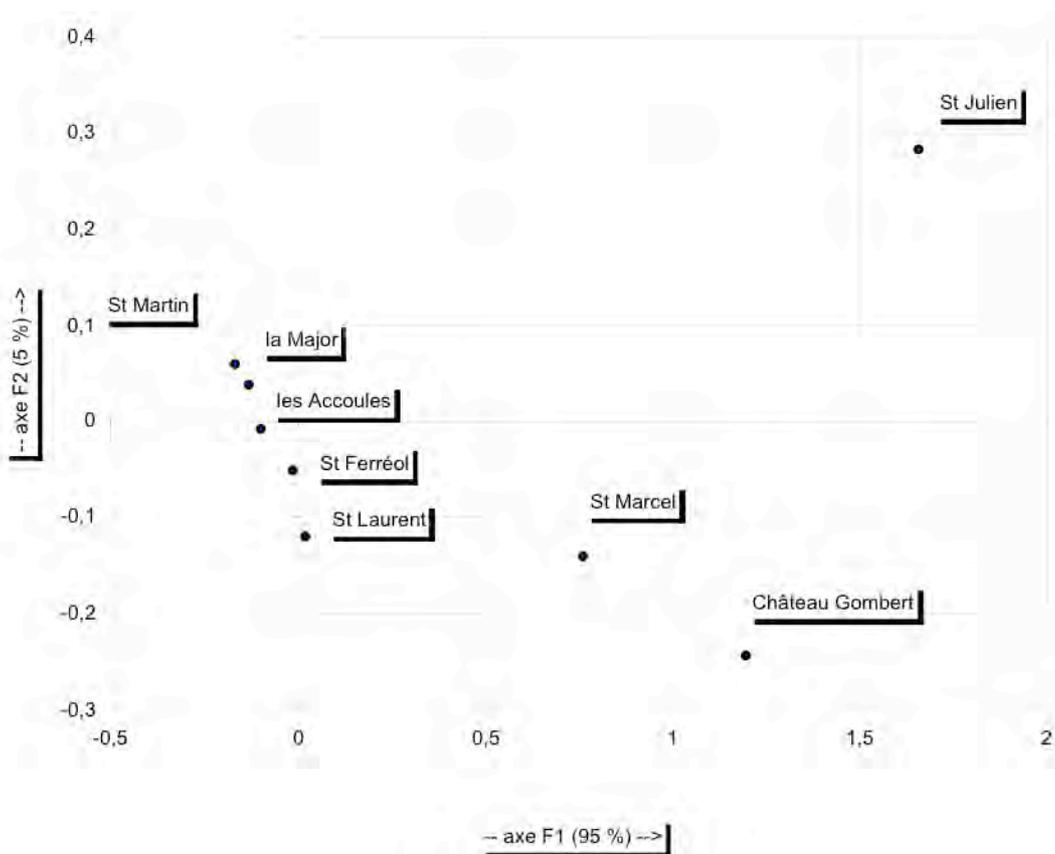


Figure 4. Analyse factorielle des correspondances (AFC) des 8 paroisses de Marseille.

Figure 4. Factorial Correspondence analysis of the 8 parishes of Marseille city.

Le test du χ^2 établi sur le tableau de contingence indique une dépendance marquée entre les lignes et les colonnes, le résultat est très significatif: $\chi^2=759,583$ ($p=0,000$). Si la première composante, celle de l'axe horizontal F1 résume 95% du tableau, la seconde, celle de l'axe F2 n'en renvoie que 5%. Ainsi, l'information représentée sur la figure 4 est optimale. Les valeurs propres des axes restituant 100% de l'analyse, la somme de la variance ou de l'inertie expliquée par chacun des axes permettra une lecture tangible. Sur ce type de représentation, les points les plus proches correspondent à des entités ayant des profils semblables quant aux variables prises en compte. La dispersion du nuage de points apparaît intéressante à plus d'un titre. Le centroïde moyen, c'est-à-dire le point d'intersection des axes, correspondant au profil moyen, ce sont les Accoules qui s'en approchent le mieux. Le regroupement des paroisses *intra muros* est caractéristique, elles sont à la fois toutes ramassées autour de l'origine et toutes situées sur une

droite oblique qui relie st Martin à st Laurent. Même si l'on sait que les mesures entre tous les points sont des approximations de la distance du χ^2 et donc interprétables comme telles, on constate que l'ACP renvoie une situation de la biodémographie marseillaise quasiment à l'image de celle de la géographie mais uniquement à l'intérieur des remparts. Si dans l'espace urbain une proximité géographique répond à une proximité biodémographique certaine, à l'extérieur, c'est le contraire qui prévaut. *Extra muros*, on observe un double éparpillement des points à la fois loin du centroïde moyen et intrinsèquement loin les uns des autres. Ces importantes dispersions suggèrent une forte hétérogénéité des profils des paroisses campagnardes, saint Julien s'écartant ouvertement de la structure urbaine. Le graphique bidimensionnel de la figure 4 dévoile une réelle partition entre les populations de l'intérieur aux profils similaires et celles de l'extérieur pour lesquelles la dissemblance prime.

Conclusion

Pendant une large période Moderne, Marseille s'ancre dans la dualité. Elle accueille la majeure partie de sa population dans un espace clos d'imposants remparts et une seconde, moindre, à l'extérieur. Cette entité urbaine offre aussi une perspective composite car plusieurs structures morcellent son unité et son paysage urbain. Il y a d'abord la mosaïque paroissiale qui divise aussi bien l'*extra* que l'*intra muros*, mais c'est aussi la partie rurale qui s'oppose constamment à celle enserrée. Ensuite, c'est la diversité sociologique qui manifestement va de pair avec le découpage paroissial et/ou géographique: monde de la pêche, celui des travailleurs du port, celui des artisanats classique et spécifique, puis le monde des marchands, celui des élites, de la noblesse et aussi des ruraux. A cela s'ajoute un espace portuaire qui fait que, inlassablement, les Phocéens sont au contact de flux migratoires de tous ordres. Il résulte forcément de ces proximités géographique et sociale des brassages considérables de personnes dans un espace au demeurant passablement réduit en tout cas circonscrit. Néanmoins, durant les périodes anciennes, celles d'avant la transition démographique de la fin du XVIII^e, début du XIX^e siècle, il faut se garder d'amalgamer flux migratoires et dynamique générationnelle, ceci étant d'autant plus vrai que nous nous trouvons en milieu urbain. Considéré au travers de son maillage ecclésiastique, un double clivage à la fois spatial et démographique met à mal l'unité populationnelle, l'hétérogénéité apparaissant comme le dénominateur des paramètres étudiés. La diversité et la richesse patronymiques partagent l'agglomération en créant des secteurs très différenciés, pratiquement des zones de rupture, on passe de la pauvreté à la profusion en noms de famille en changeant de paroisses. Le même découpage laisse apparaître encore des lieux, pourtant très proches, pour lesquels une forte isonymie matrimoniale est enregistrée, d'autres moins, pour autant, aucune des paroisses n'est exemptes. Structurellement, entre les années 1570 et 1808, le marché matrimonial de la cité portuaire ne se révèle pas vraiment cosmopolite.

Bibliographie

- Baratier, E., 1987, éd., Histoire de Marseille, Univers de la France et des pays francophones, Privat, Toulouse, 520 p.
- Bardet, J.P., 1983, Rouen aux XVII^e et XVIII^e siècles. Les mutations d'un espace social, Sedes, Paris, 618 p.
- Beck, P. et Chareille, P., 1997, Espaces migratoires et aires d'influence de la ville de Dijon à la fin du XIV^e siècle. Cahiers de Recherches Médiévales (XIII^e-XV^e s.), 3, 17-32.
- Berthe, M., 2002, Les élites urbaines méridionales au Moyen Age (XI^e-XV^e siècle), Actes de Colloque, 20 p.
<http://www.societes-savantes-toulouse.asso.fr/samf/memoires/hrseri2002/BERTHE.PDF>
- Bideau, A., Brunet, G., Dujardin, B. et Prost, M., 1995, La reproduction de la population aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles. Exemples français et Québécois. Annales de Démographie Historique, 137-148.
- Blossfeld, H.P. and Timm, A., eds., 2004, Who Marries Whom? Educational Systems as Marriage Markets in Modern Societies. European Studies of Population, Vol.12, Kluwer Academic Publishers, Dordrecht-Boston-London, 360 p

- Bocquet, J.P., Courgeau, D. and Pumain, D., eds., 1996, *Spatial Analysis of Biodemographic Data, Congresses & Colloquia 16*, Libbey-Ined, 367 p.
- Bottin, J. et Calabri, D., éditeurs, 1999, *Les étrangers dans la ville. Minorités et espace urbain du bas Moyen Age à l'époque moderne*. Paris. MSH. 486 p.
- Boutier, J., 2004, *L'espace résidentiel de la noblesse florentine (XVIe-XVIIIe siècle)*, communication de la VIIe Conférence Internationale d'Histoire Urbaine, Athènes, 28 p. in extenso sur le net.
- Brunet, G., Darlu, P. et Zei, G., 2002, éditeurs, *Le patronyme, Histoire, Anthropologie, société*. CNRS, Paris, 421 p.
- Carrière, C., Coudurie, M. et Rebuffat, F., 1968, *Marseille ville morte, la peste de 1720*. Garçon ed., Marseille, 352 p.
- Crow, J.P. and Mange, A. P., 1965, *Measurement of inbreeding from the frequency of marriages between persons of the same surname*. *Eugenics Quarterly*, 12-4, 199-203.
- Danubio, M. E. and Pettener, D., 1997, *Marital structure of the Italian community of Boston, Massachusetts (1880-1920)*, *Journal of Biosocial Science*, 29-3, 257-269.
- Duchêne, R., 1989, *Histoires de Marseille*, J. M. Garçon, éditeur, Marseille, 197 p.
- Duchêne, R. et Contrucci, J., 1998, *Marseille, 26 siècles d'histoire*, Fayard, Paris, 862 p.
- Duchesne, L., 2006, *Les noms de famille au Québec: aspects statistiques et distribution spatiale*. Institut de la statistique du Québec. 41 p. www.stat.gouv.qc.ca.
- Dupâquier, J., 1979, *La population française aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, PUF, 127 p.
- Dupâquier, J. éditeur, 1988, *Histoire de la population française, Tome 2*. Paris, PUF, 601 p.
- Dupâquier, J. et Dupâquier, M., 1985, *Histoire de la Démographie, statistique de la population des origines à 1914*, Paris, Perrin, 462 p.
- Fisch, J. G., 1790, *Briefe über die südlichen Provinzen von Frankreich, auf einer Reise durch das Delphinat, Langedok, Rouergue, die Provenze und dem Komtat Venaissin...* Zürich, Orell, Gessner, Füssli und Comp, XVI-644 p.
- Fossier, R., 1968, *La terre et les hommes en Picardie jusqu'à la fin du XIIIe siècle*, Paris-Louvain, Nauwelaerts, 2 volumes, 828 p.
- Garden, M., 1970, *L'attraction de Lyon à la fin de l'ancien régime*, *Annales de Démographie Historique*, 205-222.
- Garden, M., 1975, *Lyon et les lyonnais au XVIII^e siècle*, Flammarion, Paris, 374 p.
- Gleason, H., 1922, *On the relation between species and area*, *Ecology*, 3, 2, 158-162.
- Jacquard, A., 1970, *Structures génétiques des populations*, Masson, Paris, 399 p.
- Le Mée, R., 1999, *Dénombrements, Espaces et société*, *Cahiers des Annales de Démographie Historique*, 1, 399 p.
- Mafart, B. Y., 1980, *Paléoécologie de l'homme fossile, l'abbaye Saint Victor de Marseille. Étude anthropologique de la nécropole des IV^e–VI^e siècles*. CNRS, Paris, 426 p.
- Mols, R. S. J., 1955, *Introduction à la démographie historique des villes d'Europe du XIVe au XVIIIe siècle*. Louvain, Duculot & Gembloux. Tome 2, 556 p.
- Prescittini, S., Paoli, G. and Franceschi, M., 1990, *Surname versus gene structure of a small isolate*. *Annals of Human Genetics*, 54, 79-90.
- Prost, M., 2009, *Les Populations du Dauphiné et de la Provence à l'épreuve de la Peste (1348-1722). Mortalités comparées dans les structures rurales, urbaines et montagnardes*. In *La Mort en Montagne*, Boëtsch et al. eds. 115-137, Edition des Hautes-Alpes, 342 p.
- Prost, M. et Revol, M., 2002, *Impact de la géographie sur la biodémographie? Les populations urbaines de montagne et de plaine en Dauphiné (16^e–19^e siècles)*, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, ns., 14, 1-2, 27-49.
- Prost, M., Boëtsch, G. and Rabino-Massa, E., 2005, *The limitations of the isonymic method. From the model to an actual application on a computerized population register [Vallouise, 1350-1899]*, *International Journal of Anthropology*, 21, 3-4, 265-283.
- Prost, M., Boëtsch, G. et Revol, M., 2006, *Altitude et biodiversité humaine. Le cas des populations du sud-est de la France (16^e–19^e siècles)*, *Biométrie Humaine et Anthropologie*, 24, 1-2, 81-93.

Prost, M., Revol, M. et Boëtsch, G., 2002, Enfants naissants et enfants utiles. Le cas de la montagne briançonnaise à l'Epoque Moderne, (1600-1809). Cahier Québécois de Démographie, 31-2, 193-213

Rogers, A., 1987, Concordance in isonymy and pedigree measures of inbreeding: The effects of sample composition. Human Biology, 59-5, 753-767.

Smyrnelis, M. C., 2003, Coexistences et réseaux de relations à Smyrne aux XVIII^e et XIX^e siècles. Cahier de la Méditerranée, volume 67. <http://revel.unice.fr/cmedi/index.html>.

Turrel, D., 1986, Bourg en Bresse au 16^e siècle. Les hommes et la ville, EHESS, Paris, 290 p.

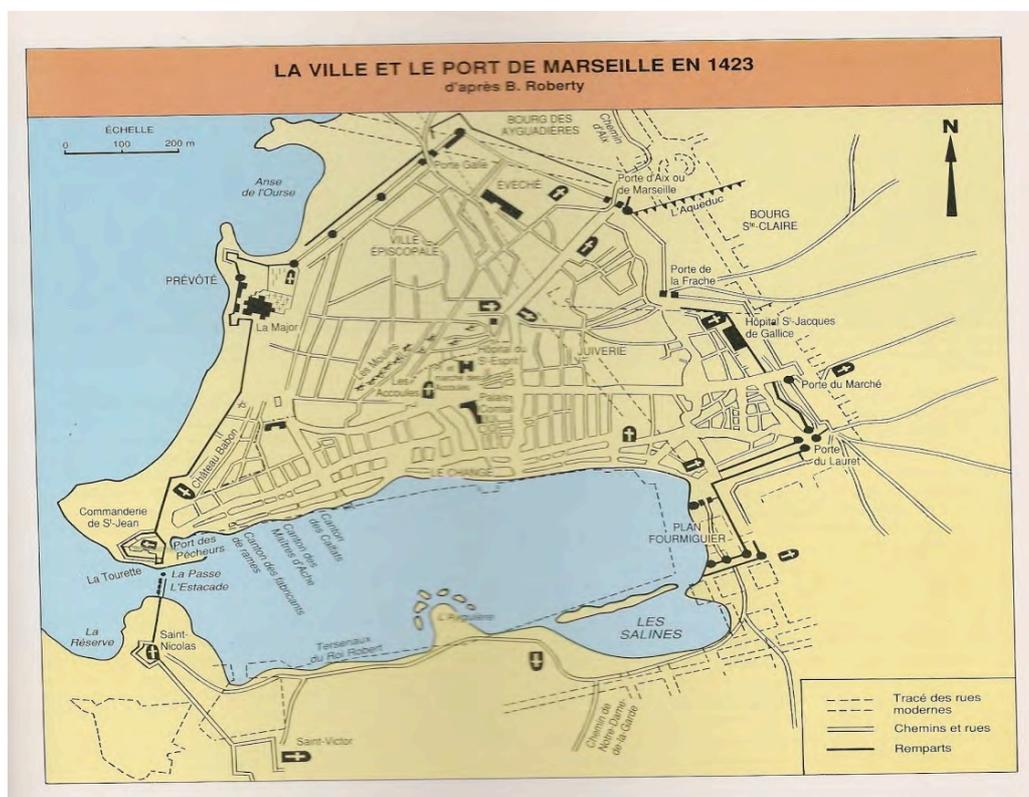
Vienna, A., De Stefano, G., Bastianini, A. and Biondi, G., 1998, Biodemography in Sienna, Italy. Journal of Biosocial Science. 30, 4, 521-528.

Zeller, O., 1983, Les recensements lyonnais de 1597 et 1636. Démographie historique et géographie sociale. PUL, Lyon, 472 p.

Annexes et cartes

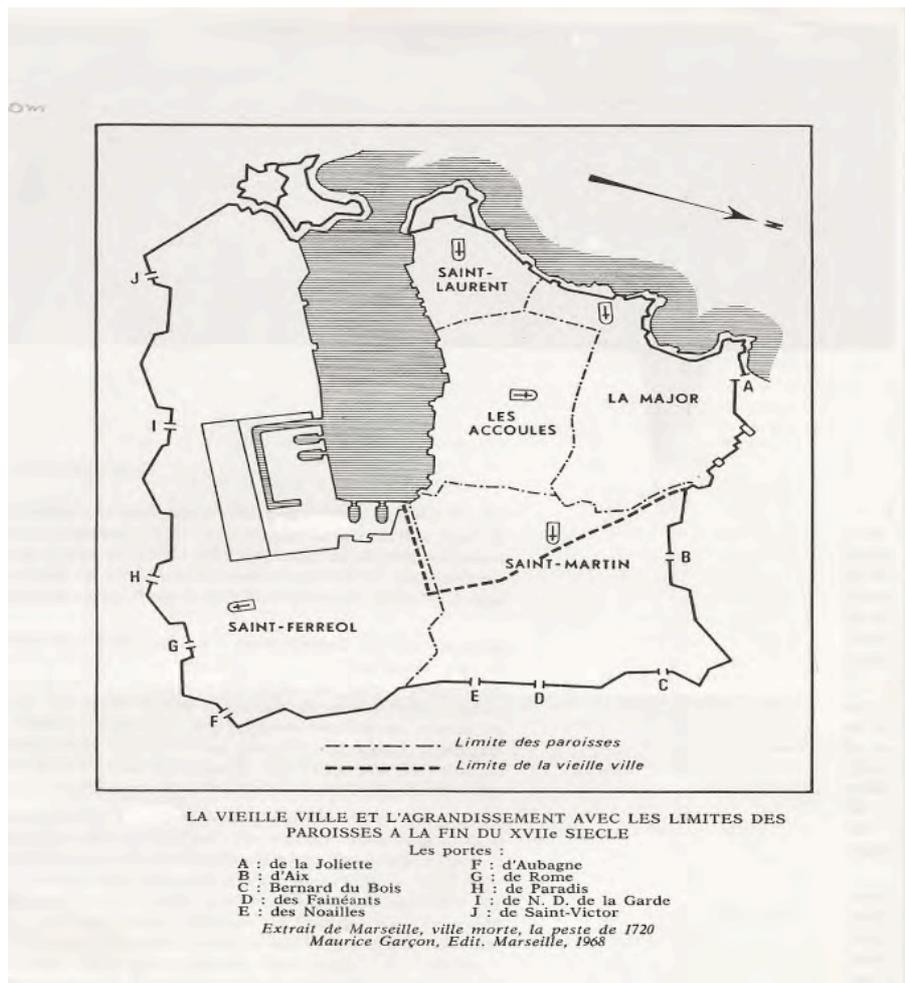
St Martin	Les Accoules	La Major	St Ferréol	St Laurent	Chât. Gombert	St Julien	St Marcel
Blanc, 280	Blanc, 232	Jullien, 162	Arnaud, 75	Ollivier, 53	Jullien, 71	Caillol, 221	Camoin, 192
Martin, 267	Michel, 124	Arnaud, 159	Blanc, 64	Icard, 50	Amphoux, 42	Durbec, 63	Caillol, 172
Roux, 231	Martin, 123	Martin, 154	Giraud, 61	Arnaud, 48	Pinatel, 34	Paul, 60	Bérenger, 133
Arnaud, 218	Roux, 107	Michel, 147	Caillol, 46	Blanc, 46	Blanc, 22	Ollive, 56	Paul, 96
Giraud, 212	Arnaud, 91	Blanc, 144	Roux, 45	Martin, 42	Malet, 22	Audibert, 39	Lieutaud, 93
Michel, 194	Bernard, 84	Roux, 105	Jourdan, 44	Roux, 36	Caluin, 19	Clément, 29	Carbonel, 86
Caillol, 170	Jullien, 76	Boyer, 96	Michel, 42	Teisseire, 36	Durbec, 16	Angles, 21	Durbec, 73
Jullien, 145	Giraud, 73	Durbec, 92	Martin, 40	Jullien, 35	Gueidon, 14	Borrely, 18	Fabre, 50
Jourdan, 132	Boyer, 72	Fabre, 92	Jullien, 38	Bernard, 34	Sibilly, 14	Pinatel, 17	Arnaud, 47
Fabre, 128	Fabre, 65	Giraud, 89	Boyer, 34	Guérin, 32	Cauvin, 13	Cauvin, 16	Giraud, 45
1977/23579	1047/12931	1240/13471	489/6286	412/5720	267/507	540/1045	987/3221
8,4%	8,1%	9,2%	7,8%	7,2%	52,7%	51,7%	30,6%

Fréquences cumulées des 10 patronymes les plus portés par les époux durant la période 1690-1729. (Distribution selon les huit paroisses).





Vue de Marseille par Braun et Hogenberg, *Civitates Orbis Terrarum* – 1575



Annexe statistique

R^2	Population	Patronyme #	I_{gleason}
Patronyme #	62,01 (66,88*)	---	---
I_{gleason}	72,13 (81,56*)	83,83 (94,32*)	---
F_{iso}	52,38 (63,21*)	84,23 (88,97**)	91,16 (93,49*)
V			
Patronyme #	0,021	---	---
I_{gleason}	0,033	0,122 ⁺⁺	---
F_{iso}	0,003	0,148 ⁺⁺	0,014

Matrice des indices R^2 exprimé en % (R^2 maximal) et V entre les paramètres pris deux à deux.
[*:polynôme, **:exponentielle, ++: lien moyen, #: différent].

La matrice ci-dessus présente le coefficient de détermination R^2 et l'indice de Cramer V. Les quatre paramètres testés deux à deux fournissent de fortes corrélations comprises dans une fourchette: 52-92%. S'agissant de corrélations linéaires, les meilleurs ajustements ont été recherchés. Dans tous les cas une optimisation a été possible avec principalement des polynômes du 2^e degré, la fourchette allant de 63 à 95%. Ainsi, la quantité de patronymes différents recensée est très bien corrélée avec l'indice de diversité de Gleason, 83,3-94,3%, ceci inférant que le second s'élabore avec le premier. Par contre, la plus forte corrélation, 91-93% entre l'isonymie et l'indice de diversité apparaît comme davantage problématique. Habituellement, c'est en altitude que l'on observe les plus forts taux d'isonymie dans des populations pour lesquelles une «pauvreté» en noms de familles est souvent remarquée (Prost et *al*, 2006). Il semblerait que la cité phocéenne fasse une exception puisque pour les villes de la plaine dauphinoise le même coefficient de détermination aboutissait à 0,34% et que pour les villes de montagne nous obtenions 27,51% (Prost, Revol, 2002). En réalité, le second test, nettement plus robuste, vient compléter le premier en explicitant plus formellement la liaison entre les deux indices. Ici, le V de Cramer (0,014) révèle qu'aucun lien pertinent ne relie F_{iso} et I de Gleason. Les seules corrélations statistiquement probantes concernent d'abord la quantité de patronymes différents avec l'indice de diversité et là cela s'inscrit dans la logique avec un lien moyen 0,122⁺⁺. Quant à la seconde liaison moyenne (V= 0,148⁺⁺) entre la quantité de patronymes différents et l'isonymie, aucune explication adéquate n'est vraiment envisageable.

Notes

- (a) Braun and Hogenberg, *Civitates Orbis Terrarum II*, 1575. *Cosmographia*, edition of Munster's (cf. le plan supra en annexe).
- (b) Cette méthode de la moyenne annuelle des mariages sert pour expliciter la dynamique évolutive des villes. Ainsi pour Lyon, l'abbé Expilly cité par Garden (1970) indique une moyenne avoisinant 1000 à la fin du XVII^e siècle pour la capitale des Gaules, déclinant vers 825 pour la période 1709-1718. Lyon retrouve la moyenne de 1000 vers 1740-1745 pour atteindre très vite 1300 entre 1770-1779 et même dépasser 1400 mariages par an après 1787. *Il semble à peu près certain que dès le début du XVIII^e siècle la population de Lyon était déjà supérieure à 100000 habitants, sans doute voisine de 110000 avec ses faubourgs* (Garden, 1975). Dans la dernière décennie du XVIII^e, la ville dépasse tout juste 150000 habitants (Garden, 1970). Par comparaison, Marseille n'atteindra cette population qu'aux recensements de 1841 et 1846.
- Nous avons testé ce coefficient avec les mariages de Grenoble découpés en décennies entre 1793 et 1812. Le dépouillement exhaustif des actes et les recensements précis du nombre d'habitants renvoient une moyenne arithmétique de 119,75 et une moyenne pondérée de 120,26. Cette méthode est aussi employée pour la reconstitution de la population de Rouen entre 1610 et 1800 (Bardet, 1983): ce coefficient apparaît donc comme parfaitement valable pour estimer une population moyenne.
- (c) Voici d'autres précisions chiffrées: *des années 1660 aux années 1790, des évaluations raisonnables permettent d'accepter le passage de 65000 à 120000 habitants: le taux ne serait pas tout à fait 0,5% (...) Ces remarques générales doivent être complétées. Il est*

- évident qu'une démographie en augmentation régulière peut s'expliquer par le gonflement naturel du peuplement urbain (...). De toute façon, pour Marseille, il s'y ajoute, comme toujours, les apports de nombreux venus de l'extérieur. La grande métropole attire, d'une manière continue, Français et étrangers des régions proches ou lointaines* (Baratier, 1987).
- (d) A Bourg en Bresse, selon les quartiers, on recense au XVI^e siècle, de 3,8 à 5,5 personnes par maison (Turrel, 1986). A Lyon, à la fin du XVI^e siècle, il s'agissait de 8,5 habitants par maison (moyenne médiane 6,3) croissant jusqu'à 13,2 en 1636 puis 34,0 en 1709 pour aboutir à 27,7 durant la Révolution (Zeller, 1983).
- (e) La plupart des bateaux de commerce et de guerre entraient largement dans cette configuration tel le *sloop de commerce* (125m²) jusqu'au *petit galion* (375m²), seul les grands navires de combat pouvaient atteindre plus de 780 m².
- (f) La superficie communale, à la Révolution étant de 23000 ha, les paroisses rurales *grosso modo* devaient représenter 22700 ha dont 10000 à 11000 de pinèdes et de garrigues, soit 11700 ha (Duchêne, Contrucci, 1998).
- (g) En 1561, à Bourg en Bresse, la surface *intra muros* calculée d'après un plan s'élève à 15,5 hectares ce qui détermine une densité brute de la ville close à 197 personnes/ha. (Turrel, 1986). [A Marseille, la superficie habitable *intra muros*, s'inscrit dans un rectangle de 330 ha maximum, mais étant données les irrégularités des remparts, c'est sur une évaluation de 280 à 300 ha qu'il faut s'appuyer]. Ailleurs en 1742, *L'examen des plans montre même que la ville* (de Lyon) *occupe une surface encore plus restreinte que ces 364 hectares (...)*. Mais finalement, *la surface totale utile se trouve ainsi réduite à cent cinquante hectares environ à la fin du XVIII^e siècle* (Garden, 1975).
- (h) Ce travail a été réalisé par les adhérents du *Centre Généalogique Midi-Provence* (CGMP) de Marseille.
- (i) Ces très larges périodes ont été élaborées pour recueillir un nombre d'actes suffisant surtout pour le XVI^e et le début du XVII^e siècle. Mais, elles peuvent aussi s'assimiler à des générations humaines puisque plusieurs études basées sur des *corpus* généalogiques démontrent qu'il y a véritablement une dichotomie entre les cohortes démographiques artificiellement créées et les générations produites par les généalogies, ces dernières s'étendant parfois bien au-delà des 39 ans choisis (Bideau et al., 1991; Prost et al., 2002).
- (j) Il manque certes les familles protestantes dont les archives nous apprennent qu'elles furent peu nombreuses à l'égard de la population catholique [BN, n. a. fr. 22151, fol. 102 et *passim*: *Estat contenant le dénombrement des personnes et familles faisant profession de la Religion P.R. en Provence* (octobre 1682), pour la ville de Marseille spécifiquement, il y a 270 *religionnaires, en 61 familles, la plupart de marchands et artisans; et, de plus: 37 forçats*] et sans doute, une communauté juive dont nous ignorons le nombre.
- (k) A Smyrne, on observe que la ville est *cosmopolite de par sa composition pluriethnique* mais que *chaque population qui la compose s'inscrit dans un quartier bien précis* (Smyrnelis, 2003). A Lyon, en 1597, dans le quartier du griffon, 61,5% des chefs de foyer relèvent du textile, alors que dans un autre 70% s'occupent du négoce. En 1636, dans le quartier Saint Georges, 67,6% des chefs de foyer sont misérables (Zeller, 1983).
- (l) *Aux quartiers riches et propres de l'agrandissement s'oppose non la partie de la vieille ville la plus proche du quai, assez bien bâtie et pas trop mal tracée, mais le reste, aux rues étroites et malodorantes, à la population moins aisée, souvent pauvre, parfois misérable, selon un dégradé qui s'accroît à mesure qu'on s'éloigne vers le nord. La densité de la population y est restée forte, parfois excessive. Il s'y est conservé une sociabilité de la rue, de la fontaine, de la confrérie (toutes les chapelles des pénitents sont dans l'ancienne ville), et aussi une promiscuité à la fois fraternelle et conflictuelle.* (Duchêne, Contrucci, 1998).
- (m) *J'ai consacré cette journée de septembre 1787 à la visite du port. Il pouvait y avoir là six cent navires au mouillage. Bateaux de toutes les nationalités d'Europe, petits et grands. Les premiers étaient italiens, espagnols, ou provenaient de la Méditerranée: destinés les uns et les autres au cabotage. Quant aux gros navires, ils venaient d'Angleterre, de Hollande, de Suède, du Danemark, de Russie, ainsi que des ports français de l'Océan... Je me crus transporté au cœur d'un marché commun à l'Europe toute entière: à chaque fois que je croisais un groupe de matelots, j'entendais une nouvelle langue...* (Fisch, 1790).

- (n) *Près de la moitié de la population de Marseille est faite d'hommes et de femmes qui n'y sont pas nés (à la veille de la Révolution). Un tiers est venu de la basse Provence. Un tiers est constitué de «gavots», descendus des Alpes du Sud. Le reste provient d'autres régions de France, ou de l'Italie, qui commence à Nice et fournit un dixième des immigrants, venus surtout du Piémont, de Gênes et de sa côte. Malgré ces nouveaux immigrants, (...), Marseille n'est pas une ville cosmopolite.* (Duchêne, Contrucci, 1998).
- (o) C'est le cas pour Bordeaux (Poussou, cité par Dupâquier, 1979) «(qui) gagne environ 50000 habitants de 1747 à 1790, alors que le bilan naturel y est négatif. Ces migrants sont parfois des artisans ou des petits bourgeois qui viennent s'installer définitivement, mais le plus souvent des jeunes gens sans qualification; les uns deviennent domestique et repartent dans leur campagne une fois amassé le pécule nécessaire pour trouver un établissement; d'autres vont grossir la population flottante, toujours aux lisières de la mendicité et de la délinquance».
- A Lyon, la situation à la fin du XVI^e siècle n'apparaît pas très dissemblable: *«la proportion d'hommes nés hors de la ville y était, rappelons-le, écrasante, significativement plus importante que celle qui caractérisait les chefs de feu. (...) nous atteignons sans doute là un des aspects essentiels de la précarité de l'établissement à Lyon des forains dont l'apport restait pourtant, pour la formation de la population lyonnaise, tout à fait essentiel».* (Zeller, 1983).
- En 1568, la ville d'Anvers qui comptait un peu moins de 90000 habitants accueillait un nombre d'étrangers qui oscillait dans une fourchette de 14,2-16,6% (Mols, 1955).
- (p) A titre de sondage, plusieurs migrants montagnards de la Vallouise se sont mariés à Marseille *intra-muros* durant le XVI^e et XVII^e siècles. Nous avons choisi 2 patronymes monophylétiques que nous retrouvons uniquement en Briançonnais: Alliey et Melquiond. Dans aucune des paroisses, nous n'avons recueilli, aux XVIII^e et XIX^e siècles, des descendants, hommes et femmes, de ces unions qui se seraient mariés.
- (q) A Lyon en 1636, la composition exacte de la population du quartier du griffon indique 1074 personnes: 36 vieillards et invalides, 200 hommes, 253 femmes, 373 enfants de moins de 16 ans, 94 servantes et 118 serviteurs et apprentis (Zeller, 1983). Le potentiel mariable s'estime à 40-42% de l'ensemble.